Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 73 (1937)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIIIe ANNÉE — N° 16 24 AVRIL 1937

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Mise au point.* — *Séance du Comité central.* — *Voyage à Paris.* — *Quelques fleurs.* — VAUD : *Revision de la loi sur l'Instruction publique.* — *Avant la session.* — *Bureau de placement.* — *Places au concours.* — *Dans les sections.* — GENÈVE : *Cours de graphologie.* — U. I. P. G. - MESSIEURS : *Convocation.* — U. I. P. G. - DAMES : *Convocation.* — NEUCHATEL : *Dans les sections.* — INFORMATIONS : *Radio-scolaire.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Pour le 18 mai.* — R. D. : *Travaux de fin d'études.* — INFORMATIONS : *Conférence Pierre Bovet à Lausanne.* — JEAN SIMONET : *Au bord de l'eau.*

PARTIE CORPORATIVE

A PROPOS DE LA CLOTURE D'UN DÉBAT

Mise au point (voir note de la Rédaction, *Educateur* N° 15). — J'ai, paraît-il, été mal compris. M. Besté se défend de faire partie de l'*Union nationale* et d'avoir des accointances avec ce parti ou son organe. Or, je n'ai jamais considéré M. B. comme l'auteur des aménités de l'« Action nationale ». Je m'en voudrais d'avoir pu le laisser croire, en reliant maladroitement l'une à l'autre deux idées par un « d'ailleurs » pouvant prêter à équivoque. M. B. parlait d'en appeler à la presse..., donc, il ne pouvait déjà l'avoir fait.

M. B. en outre, me reproche d'avoir tronqué une phrase de sa lettre d'envoi ; la voici intégralement : « Si le silence de l'*Educateur* devait se prolonger sur cette question, nous aurions le devoir d'en appeler à la presse que du reste M. Rochat a mise en cause à Lille, les conclusions que nous devons tirer des constatations faites à ce congrès seront profitables aux instituteurs romands, voire au pays ».

C. GREC.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DU 20 MARS 1937

(Extraits des délibérations.)

Cartes de membres. — Grâce à l'activité de notre trésorier, les nouvelles cartes de membres ont été rapidement imprimées et distribuées aux sections, y compris la Société pédagogique jurassienne qui, par l'organe de son comité, a demandé spécialement à en bénéficier.

Fonds de secours. — Ernest Briod, ancien président de la Romande et ancien rédacteur à l'*Educateur*, ayant été nommé membre d'honneur de la S. P. R., a envoyé à notre fonds de secours une somme de 100 fr. Nous avons remercié chaleureusement le donateur pour ce beau geste.

Une section ayant sollicité un secours pour la veuve d'un ancien collègue, une somme de 200 fr. a été allouée, à la condition que la section elle-même fasse un effort équivalent.

La F. I. A. I. a lancé un appel pressant à toutes les associations adhérentes, en faveur des enfants d'instituteurs espagnols, recueillis et hospitalisés en France (actuellement 55 enfants sont déjà placés dans des familles d'instituteurs du Sud-Ouest). Une somme de 300 fr. sera envoyée au Fonds de secours de la F. I. A. I. (A titre de comparaison, le Syndicat national français a versé, pour cette œuvre 100 000 fr., la National Union of Teachers, 2000 livres sterling, le Schweizer. Lehrerverein, 500 fr.)

Fonds de Congrès. — Le comité d'organisation du XXIVe congrès de la S. P. R., à La Chaux-de-Fonds, devant le résultat financier inespéré du congrès de juin, et désireux de témoigner sa reconnaissance aux collègues de la Romande qui lui sont venus en aide par la vente des pochettes a décidé de confier au comité central une somme de 500 fr. ; cette somme est destinée à l'organisation des congrès futurs, et devra, dans la mesure du possible, être augmentée de congrès en congrès, pour servir de premier fonds de roulement.

Le comité central a recueilli ce don avec reconnaissance ; il a remercié nos collègues neuchâtelois qui, placés dans les circonstances les plus défavorables, ont organisé le congrès de façon remarquable, et qui nous donnent aujourd'hui, par leur initiative généreuse, un exemple magnifique de dévouement et de foi dans les destinées de notre association.

Membres individuels. — Un certain nombre de membres individuels ont été admis à faire partie de la Romande (art. 11 *c*). Il est recommandé aux sections de faire la plus active propagande pour le recrutement de tels membres.

Exposition de Paris. — L'U. I. P. G. a déjà fait toutes les démarches nécessaires pour l'organisation d'un voyage à l'exposition de Paris, pendant la dernière semaine de juillet qui sera à la fois la semaine suisse et celle du Congrès international de l'enseignement primaire. Tous les membres de la Romande seront cordialement invités à se joindre aux Genevois pour constituer un voyage de la S. P. R.

Les détails seront donnés ultérieurement. G. W.

VOYAGE A PARIS

Nous ne pouvons pas encore donner connaissance du projet de voyage à Paris préparé par l'U. I. P. G. Sa mise au point définitive se heurte à des complications d'ordre financier. Prière de prendre patience.

Le Comité central.

QUELQUES FLEURS

Certains journaux s'occupent beaucoup de nous, ces dernières semaines. Comme nous ne pouvons songer à les égaler par la distinction du style, le choix des épithètes harmonieuses, la parfaite courtoisie et la bienveillance, nous n'avions pas l'intention de leur répondre.

Mais, puisque certains collègues s'inquiètent de notre silence, botanisons un peu dans les colonnes de notre presse pour y cueillir quelques fleurs. Prions toutefois nos lecteurs d'être indulgents pour des journalistes que leurs occupations nombreuses empêchent, sans doute, de se renseigner. Ce manque d'information nous permettra d'excuser une mauvaise foi qui n'est certainement qu'apparente.

Il y a ceux qui signent et ceux qui ne signent pas. Occupons-nous tout d'abord des premiers, ce ne sera que justice.

M. R. L. Piachaud, à propos des représentations à Genève de « Saint François d'Assise », se livre, dans le *Journal de Genève*, à un éreintement de Ghéon. C'est son métier, et il a peut-être raison. Encore que de voir M. Piachaud chicaner l'écrivain catholique pour avoir porté à la scène des mystères ineffables nous cause l'impression qu'il nous ferait en donnant un cours de mysticisme à l'auteur de l'Imitation. Sauf le respect que nous devons à M. Piachaud, ça nous fait un tout petit peu sourire. Evidemment, depuis le jour où M. Piachaud arrangea de beaux psaumes huguenots qui s'en seraient bien passé, il se croit inspiré. De là, les anathèmes qu'il vomit contre les maîtres d'école assez méchants pour se dire encore libéraux.

Voici un échantillon du génie de notre auteur national :

« M. Henri Ghéon déteste sans doute autant que nous les stupides et dangereuses méthodes de l'instruction laïque et obligatoire. Il est absurde, il est inique de donner à l'enfance et à la jeunesse des maîtres qui sont, dans le secret de leur pensée, des partisans politiques : ceux-là prêchent avec la pire hypocrisie, celle qui se couvre du manteau du « Libéralisme », contre le sentiment du Divin, pour l'assujettissement de l'homme à l'utopie révolutionnaire. »

(Journal de Genève du 15 avril.)

Nous voilà avertis, nos méthodes sont stupides et dangereuses, et nous, leurs servants, sommes bassement hypocrites. Du moins, ceux d'entre nous qui font profession de « Libéralisme », c'est-à-dire, la très grande majorité des instituteurs.

Libre à M. Piachaud de honnir l'instruction laïque et obligatoire ; il peut avoir pour cela des motifs parfaitement respectables ; mais juger des intentions des maîtres d'école, c'est autre chose. Là, vous errez, M. Piachaud. Et la suite de votre exorde n'est que pathos démagogique. Il n'y a pas, à notre connaissance, un collègue qui s'autorise d'une appartenance politique quelconque pour prêcher

« contre le sentiment du Divin », pour l'assujettissement à ce que vous appelez l'utopie révolutionnaire.

Il est assez piquant que ce soit à propos de saint François d'Assise qu'on nous offre ces « fioretti » : Quelques-uns ne pourront s'empêcher de constater, « dans le secret de leur pensée », qu'il y a plus de rapports entre un simple maître d'école — même laïque — qui s'use à enseigner à ses gosses un peu d'amour — même humain — et Saint François, qu'il n'y en a entre M. R. L. Piachaud et le Poverello.

Pour plusieurs raisons, et, particulièrement, parce qu'il m'apparaît en somme peu franciscain d'avoir la calomnie aussi facile.

Alb. R.

VAUD REVISION DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE

A la Commission législative.

M. Borloz et Mme Cornuz, membres du Comité S. P. V., ont été reçus vendredi 16 avril par la Commission législative réunie pour discuter des articles à ajouter à la Loi de 1930 sur l'instruction primaire.

M. Borloz remercie d'abord la Commission qui a bien voulu nous entendre, relevant avec plaisir ce mode de faire vraiment démocratique, et nécessaire puisque le corps enseignant primaire n'a pas de représentant au Grand Conseil.

Au sujet de l'*Enseignement post-scolaire,* nous nous rallions sans autre aux articles proposés, deux de nos délégués ayant eu l'occasion d'émettre l'opinion du corps enseignant à ce sujet dans les discussions préliminaires.

Un autre article nouveau concerne la *Rentrée de diplômés dans l'enseignement* après un certain temps d'arrêt. La S. P. V. n'a pas de raison de s'y opposer puisqu'il s'agit du bien de l'école.

La S. P. V. presque unanime — il y a toujours des francs-tireurs — s'oppose aux articles nouveaux concernant les *institutrices mariées.*

M. Borloz relève quelques points :

1. Les promoteurs du projet de revision reviennent à charge — après la longue discussion de 1930 — soi-disant à cause du *chômage.* Mais si les autorités tenaient vraiment à combattre le chômage féminin — existe-t-il ? — il faudrait qu'elles refusent des patentes aux femmes mariées dentistes, médecins, pharmaciennes, colporteuses, tenancières de café, etc. Y a-t-on songé ? Il ne semble pas.

En outre, on propose de laisser en fonctions les maîtresses de couture qui ont 6 heures de cours par semaine. Et pourtant les diplômées pour travaux à l'aiguille sont assez nombreuses. Alors ? Il s'agit non de lutter contre le chômage, mais d'empêcher une institutrice mariée de recevoir un salaire ; c'est une question de gain.

2. Les promoteurs du projet pensent faciliter *l'entrée à l'Ecole normale* d'un plus grand nombre de jeunes filles de la campagne.

Mais c'est plutôt le contraire qui arrivera. Les citadines feront tout de même des études à Lausanne, mais avec cette perspective de célibat obligatoire, sujet difficile à aborder par des parents devant des jeunes filles de 16 ans : ils hésiteront à les laisser entreprendre ces études de 4 ans, avec pension coûteuse en ville.

3. Pour remplacer les 150 mariées en 1943, il faudrait organiser des *classes triples à l'Ecole normale* dès 1938 : locaux, maîtres nouveaux, dépenses supplémentaires pour l'Etat.

4. Les institutrices démissionnées qui auront en 1943 29 ans, 28, 25 ans de services... devront être mises au bénéfice de *la retraite au prorata de leurs droits acquis*, mais où s'arrêtera-t-on ? Et la caisse de retraite n'est pas si riche que cela... Nouvelles dépenses, et causes nouvelles de discussions préjudiciables au corps enseignant qui doit pouvoir travailler dans le calme.

La S. P. V. s'oppose à l'article qui permettrait seulement aux institutrices *soutiens de famille* de continuer à enseigner. Il s'agit là du bien de l'école, et si les motifs de cette exception sont honorables, nous savons que les institutrices qui peuvent se payer une aide pour leur ménage sont certainement mieux à même de remplir leur devoir à l'école.

Mme Cornuz ajoute quelques mots, qui complètent les thèses de défense envoyées en automne à chaque député. Elle insiste spécialement

1) sur l'arbitraire de cette loi d'exception, lésant seulement la régente et nulle autre femme ;

2) sur l'immoralité de cette mesure interdisant à l'institutrice la vie normale de femme mariée ;

3) sur le non-sens de cette mesure au point de vue éducatif, excluant de l'enseignement les femmes qui ont pu développer, par la maternité, les qualités naturelles qui en feront de bonnes institutrices.

La S. P. V. met toute sa confiance en notre Grand Conseil pour cette cause qui leur est chère, et M. Beck, président de la Commission, assure les délégués S. P. V. que tous les députés ont à cœur le bien de l'école et de tout le corps enseignant. COMITÉ S. P. V.

AVANT LA SESSION

Les présidents de sections voudront bien faire les démarches nécessaires, afin que tous les députés soient bien au clair sur cette question des institutrices mariées. L'opuscule *Le mariage de l'institutrice* sera envoyé à tous les députés nouveaux, avant le 25 avril, par les soins du C. C. Des ordres précis parviendront du reste aux présidents de sections par lettre du Comité S. P. V. LE COMITÉ.

Les Sociétés féminines vaudoises se préparent a envoyer à MM. les Députés une lettre que nous pourrons publier probablement dans le prochain *Bulletin*. Toutes celles qui s'occupent du travail féminin, des droits et des devoirs de la femme pour le bien du pays ne peuvent rester indifférentes à cette mesure restrictive infligée aux diplômées.

Et maintenant nous touchons à la fin de cette lutte contre nos droits de femmes « enseignantes ». Cet assaut masculin contre le libre usage d'un diplôme a quelque chose de féroce ; ne pas laisser la femme mariée gagner un peu d'argent pour ses besoins et ceux de ses proches, cela montre des sentiments d'égoïsme sur lesquels il est mieux de ne pas insister. Mais nous avons confiance en un Grand Conseil plein de bon sens qui n'aime pas à briser avec le passé et qui prend avec circonspection les mesures nouvelles. Comme celle-ci n'apporterait que du désordre moral dans le corps enseignant féminin, sans aucune amélioration d'ordre scolaire ou social, elle rentrera dans l'ombre des essais malheureux, en allant rejoindre certains noms en ...isme qui ne sont que des étiquettes dévaluées sur les soldes jamais liquidés de nos vicissitudes. L. Cz.

BUREAU DE PLACEMENT

Famille de Frauenfeld désire échange d'une année pour sa fille âgée de 16 ans, dans une famille où elle pourrait apprendre le français et la tenue du ménage. L. Cornuz, institutrice, Vevey.

PLACES AU CONCOURS

Nous nous excusons auprès des sociétaires S. P. V. de n'avoir pas publié la liste des places au concours jusqu'au 23 avril. C'est un oubli qui, nous l'espérons, n'aura été préjudiciable à aucun d'entre vous. Il est bon de consulter à ce sujet la *Feuille des Avis officiels* qui, deux fois par semaine, publie toutes décisions ou communications des autorités. L. Cz.

DANS LES SECTIONS

Yverdon-Grandson. — La prochaine leçon de gymnastique Bory pour Messieurs, aura lieu vendredi 30 avril à 17 h. au local habituel

GENÈVE

COURS DE GRAPHOLOGIE

On nous informe qu'un cours de graphologie, organisé par le Syndicat chrétien-social de l'enseignement, accueillerait avec plaisir les collègues, dames et messieurs, qui voudraient s'y intéresser. Il est évident qu'une simple initiation à cet art ne pourrait qu'être utile à notre profession ; elle nous aiderait à mieux comprendre nos élèves.

Ce cours comprendrait 5 séances en mai-juin et coûterait au maximum 5 fr. S'inscrire auprès de L. Tissot, instituteur, Gd-Lancy, en indiquant si l'on préfère des séances entre 17 et 19 h. ou de 20 h. 30 à 22 h.

Un avis ultérieur indiquera l'heure et la date du cours, ainsi que le local. L. S.

U. I. P. G. — MESSIEURS

Convocation

Les collègues qui s'intéressent au groupe d'études pédagogiques organisé par Uldry sont convoqués le vendredi 30 avril, à 16 h. 30, Ecole du Grütli, salle 7.

A l'ordre du jour : **Examen du programme de 1923.**

Tous ceux qui ont des observations ou suggestions à faire sont invités à se joindre à nous. Alb. R.

U. I. P. G. — DAMES

Une commission a été nommée pour étudier la revision de nos statuts. Les collègues qui auraient des suggestions à formuler à ce sujet sont priées de s'adresser à la présidente.

CONVOCATION

Mardi 27 avril, à 16 h. 45, salle 3 du Département de l'instruction publique, première séance de la commission chargée d'examiner le nouveau programme d'arithmétique, et réunion des maîtresses de 1re et 2e années désireuses d'étudier les programmes de ces deux années et de mettre en commun leurs expériences.

Sont convoquées : Mmes et Mlles J. Blanc, Bopp, Degus, Deshusses, A. Fontanel, Grasset, Gonthier, Laederach, Moret-Ries. Toutes les collègues que ces questions intéressent sont instamment invitées à se joindre à ces groupes d'études. LE COMITÉ.

NEUCHATEL DANS NOS SECTIONS

Les rapports administratifs de nos sections qui viennent d'être adressés au Comité central vont nous permettre de dresser un tableau succinct de leur activité respective.

Section du Locle. Président : *Willy Guyot.* — L'organisation du Congrès romand a accaparé longtemps l'activité de cette excellente section. Aux soucis de l'hospitalité sont venus s'ajouter les tracas causés par la défense des traitements et la réorganisation du Fonds scolaire de Prévoyance.

7 assemblées générales, 13 réunions du comité de section et 43 séances du comité d'organisation du Congrès. Quel merveilleux

dévouement au pied du vieux moutier dont les cloches firent fête aux congressistes ! Encore une fois, merci.

Ce n'est pas tout. Deux conférences. L'une de M. *Adolphe Ischer*, notre fameux limnologue, sur « Les variations climatiques post-glaciaires en Europe centrale ». L'autre de *Mlle B. Montandon*, sur « Tripoli et l'Italie », avec projections.

Au lieu de la course traditionnelle d'une journée, seulement une demi-journée consacrée à la visite de la papeterie, de la chocolaterie et de la volière de Serrières qui offre, comme on le sait, de larges espaces aux petits captifs délivrés de la cage.

A côté d'un dévouement illimité, que de générosité pour choyer les hôtes du Congrès ! Voyez plutôt : vente de 496 papeteries à 2 fr. ; cotisation extraordinaire qui a produit au total 385 fr. ; lots en faveur de la tombola estimés à 500 fr.

En janvier et février, un seul objectif : la lutte pour les traitements. Notons ce renseignement intéressant dans le rapport de M. Guyot : « Grâce à l'initiative de notre société, un cartel régional des fonctionnaires et employés communaux, cantonaux et fédéraux, a été fondé et comprend huit associations. C'est sur ses instances que la *Société des Détaillants* est intervenue auprès du Grand Conseil et du Conseil général du Locle en faisant valoir les répercussions fâcheuses des baisses de traitements sur le commerce. »

La modeste haute-paie de nos collègues du Locle a été menacée ensuite des propositions de l'expert fédéral chargé de l'examen de la situation financière de la commune du Locle. Le Conseil communal ayant préavisé pour la suppression de la haute-paie des institutrices, le comité de la S. P. recourut pour que des mesures uniformes soient prises à l'égard de l'ensemble du corps enseignant.

(A suivre.) J.-Ed. M.

INFORMATIONS RADIO SCOLAIRE

Une émission à ne pas manquer : « Où il est question du Folklore musical de la Suisse romande », causerie-audition préparée par notre collègue M. Jacques Burdet, instituteur et maître de chant, avec le concours du Petit chœur des écoles primaires d'Yverdon. (Le mercredi 28 avril 1937, à 10 h. 05).

Cette causerie-audition comprend trois parties :

I. Chansons de Noël, du Nouvel-An, des Rois, des Brandons, de Pâques et de la fête de Mai.

II. Chansons à danser.

III. Chansons de métier (ramoneur, guet de nuit, laboureur, vigneron et armailli).

Plus d'une trentaine de chansons, dont la plupart inédites, illustreront cette causerie instructive et captivante. E. B.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

POUR LE 18 MAI

Cette année encore le Schweizerischer Lehrerverein et la Société pédagogique romande ont accordé leur patronage au petit journal que fera paraître pour le 18 mai, « Jour de la Bonne Volonté », la Commission d'éducation de l'Association suisse pour la Société des Nations.

C'est en 1922, à une réunion de jeunes de l'Ecole de service social du Pays de Galles que M. Gwilym Davies proposa pour la première fois que les enfants du Pays de Galles envoyassent, une fois par an, un Message aux écoliers du monde entier. L'idée ayant été accueillie avec enthousiasme, le premier Message fut diffusé par une station britannique et par celle de la Tour Eiffel. Il ne provoqua aucune réponse, pas plus que celui de l'année suivante. En 1924, on en reçut deux, en 1925, quelques douzaines déjà ; depuis, les réponses viennent de toutes les parties du monde et sous les formes les plus variées, par centaines.

La création aux Pays-Bas d'un petit journal, intitulé *La Jeunesse et la Paix du Monde*, et spécialement destiné à commenter le Message et à l'illustrer par des suggestions concrètes, a beaucoup contribué à y intéresser maîtres et élèves. Car l'initiative prise en Hollande a été bien vite imitée. L'année dernière, il y a eu une édition française, qui a tiré à 108 480 exemplaires. En Suisse, une édition allemande (45 000) et une édition française (20 000). On espère bien cette année une édition italienne. En Belgique, deux éditions aussi : en français, 22 000, en flamand, 14 000. En Scandinavie, 9000 (Suède : 4750, Norvège : 1000, Danemark : 2700) plus une édition finnoise de 1000. Aux Pays-Bas : 18 000. En Grèce : 15 000. En esperanto : 15 000. Il n'y a pas eu, à notre connaissance, d'édition hors d'Europe, comme cela avait été le cas plusieurs fois précédemment, mais 900 exemplaires de l'édition néerlandaise ont été envoyés aux Indes hollandaises.

La Commission de rédaction, qui siège à Genève, et dans laquelle la Romande est officiellement représentée, fait de son mieux pour mettre en quatre pages beaucoup de choses et pour contenter des goûts divers. Le numéro de cette année sera encarté dans *L'Educateur* du 1er mai. Un numéro spécimen sera en outre envoyé sur demande partout où on le désirera.

Les maîtres contribueront beaucoup au succès de la Journée si, non contents d'obtenir des autorités scolaires ou paroissiales les sommes qui permettront la distribution gratuite du journal aux écoliers (le prix est de 5 centimes l'exemplaire), ils en commentent dans leurs leçons tel ou tel article, et encouragent les enfants à prendre part aux différents concours. L'édition de la Suisse allemande a obtenu à cet égard l'an dernier des résultats étonnants (763 réponses).

Adresser *le plus tôt possible* les commandes avec leur montant à M. Pierre Bovet, 1 chemin de l'Escalade, Genève, Chèque postal I 4021, en ajoutant 25 centimes pour le port.

TRAVAUX DE FIN D'ÉTUDES

Le nouveau règlement des études pédagogiques entré en vigueur dans le canton de Genève, il y a quelques années, prévoit pour les candidats qui achèvent leur apprentissage l'obligation de présenter un travail de recherches personnelles se rapportant à l'un ou à l'autre des cours théoriques ou pratiques qu'ils ont suivis. Il a paru utile, en effet, de donner l'occasion à ces jeunes instituteurs au moment où ils vont entrer dans la carrière de réfléchir à une question qui les intéresse et de fournir la preuve de leurs capacités à mettre au point leurs réflexions.

Le travail de fin d'études constitue pour nos candidats — toutes proportions gardées — une sorte de petite thèse dans laquelle ils s'expriment et dans laquelle ils apportent le fruit de leurs réflexions et de leurs efforts.

Les candidats proposent leur sujet qui doit être accepté par le Département. Celui-ci désigne ensuite un « chef de travaux » qui a pour mission de guider et de conseiller le candidat, de suivre la préparation du travail, d'émettre suggestions et critiques. Le travail terminé est examiné par un jury de trois personnes présidé par le premier expert. Enfin, au cours d'une séance semi-publique, le jury présente son rapport après que le candidat a résumé ses recherches. Une discussion — parfois fort animée — met aux prises le candidat avec ses examinateurs.

Les expériences faites depuis 1929 nous ont montré l'excellence de ce moyen de travail. Sans doute, nos candidats pèchent-ils encore par erreur de jeunesse en s'attaquant parfois à des questions au-dessus de leur portée ou en ne sachant pas attaquer leur sujet d'une manière rationnelle. Au lieu de mûrir lentement au cours des études et d'être comme l'épanouissement de celles-ci, certains travaux sont mis sur pied à la dernière minute. Il est même arrivé que nous en refusions, le candidat devant alors recommencer jusqu'à résultat suffisant.

Une nomenclature des différents travaux présentés montrera au lecteur de l'*Educateur* la nature de ces recherches :

Français : Recherche d'exercices de vocabulaire. — L'emploi des contes populaires dans l'enseignement du français. — L'enseignement du vocabulaire. — Recherches de textes pour l'enseignement dans les classes de préapprentissage. — Dépouillement d'enquête sur le français. — Tests de dictées. — Choix de textes de lecture expliquée. — Etude sur l'orthographe d'usage. — L'orthographe

d'usage à l'école. — Les récits à l'école enfantine. — Choix de poésies pour les écoles primaires. — L'enseignement individuel du français.

Arithmétique : Tests d'arithmétique. — Recherches sur les causes des échecs en arithmétique. — Le raisonnement arithmétique chez l'élève de quatrième année. — L'enseignement individuel de l'arithmétique en première année. — L'enseignement de la géométrie, recherche d'un matériel de démonstration. — L'enseignement individuel des fractions décimales.

Géographie : L'agriculture à Genève. — Le quartier du Mail. — L'enseignement de la géographie par la méthode des fiches. — Le Salève, monographie.

Arts : La rythmique à l'école primaire. — Ce que le dessin libre apporte à l'enfant. — Les premières manifestations et le développement du sens artistique chez l'enfant de trois à sept ans. — Le modelage, activité manuelle et intellectuelle chez l'enfant de quatre à cinq ans. — Un moyen d'expression chez les petits : la peinture. — L'activité manuelle en première année. — Comment développer le goût chez les écoliers. — Essai sur le folklore enfantin. — L'enseignement du dessin des bêtes et des êtres humains. — Exercices de musique pour la quatrième année. — L'enseignement de la décoration à l'école primaire. — La culture musicale à l'école enfantine. — Recherche de chants pour les degrés inférieurs. — Le rôle du dessin dans la classe spéciale.

Histoire : Recherche de documents sur l'histoire de Genève au XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. — Le procédé par l'image dans l'enseignement de l'histoire suisse. — Etablissement de documents photographiques concernant l'histoire de l'architecture à Genève. — Genève à l'époque romaine.

Psychologie : Les récits d'enfants. — Comment l'enfant de trois à sept ans se socialise. — Elaboration d'un test d'attention. — Les sociétés d'enfants, leur influence. — Les différentes étapes du développement intellectuel manifesté par l'enfant au moyen de la construction. — L'évolution de la notion de nombre chez l'enfant. — Monographies d'enfants de classes spéciales. — Les questions des enfants.

Education : L'école et l'enseignement de la paix. — L'éducation sexuelle à l'école. — La discipline et l'école active. — Les sociétés d'enfants et leur influence. — L'éducation morale des petits.

Divers : Le vestiaire scolaire. — Enquête sur les terrains de jeu. — L'orientation professionnelle à l'école primaire. — Le commandement à la leçon de gymnastique. — Le rôle social de l'école. — L'enseignement des sciences à l'école. — Les œuvres de plein air. — Les conséquences de la surdité chez l'enfant et les moyens d'y remédier. — L'enseignement de la gymnastique. — Les terrains

de jeux dans les villes. — La radio-diffusion scolaire.— L'influence de la T. S. F. sur les enfants qui ont un appareil à domicile.

Comme on le voit, les questions sont variées et témoignent des intérêts bien divers de nos candidats. Nombre de ces travaux constituent des études solidement charpentées qui ont demandé à leurs auteurs plusieurs mois de travail. Certains d'entre eux mériteraient d'être publiés. L'*Educateur*, du reste, en a déjà présenté quelques-uns. Notre rédacteur a l'intention de parler de l'une ou l'autre de ces études. Nous ne doutons pas de l'intérêt avec lequel les lecteurs de l'*Educateur* prendront connaissance du résultat de cet effort des jeunes pour améliorer ou enrichir nos techniques d'éducation et d'enseignement. R. D.

Nous rappelons à nos collègues genevois qu'un exemplaire de ces travaux est déposé à la Bibliothèque des maîtres, à l'école du Grütli.

Réd.

INFORMATIONS CONFÉRENCE DE M. PIERRE BOVET A LAUSANNE

La Société évangélique d'éducation a obtenu pour sa séance du 1er mai la collaboration de l'éminent pédagogue genevois. Le directeur de l'Institut des sciences de l'éducation répétera l'essentiel de la conférence entendue par plusieurs d'entre nous en février dernier : « De Pestalozzi à Charles Wagner. Y a-t-il une conception chrétienne de l'éducation ? » Il nous a semblé très désirable de fournir aux membres du corps enseignant l'occasion d'entendre la réponse donnée à cette question par un pédagogue dont les lecteurs de l'*Educateur* connaissent la haute valeur.

Cette conférence sera précédée d'une courte étude biblique que donnera M. P. Secrétan, pasteur à Lausanne : **La pédagogie de Dieu dans la famille de Jacob.**

La séance est publique. Elle s'ouvre à 14 h. 30.

Palais de Rumine. Auditoire XV. *Le Comité.*

L'ÉCOLE ET LA NATURE AU BORD DE L'EAU

Au cours de notre prochaine excursion, nous longerons le ruisseau ou la rivière et nous irons explorer la mare. Nous découvrirons une foule de bestioles aquatiques aux formes curieuses, aux mœurs variées et des plus intéressantes.

Mais, si nous voulons les étudier d'un peu plus près, il faudra les rapporter en classe et les placer, pendant quelques jours au moins, dans l'*aquarium*. Lorsqu'elles nous auront fait connaître quelques-unes de leurs particularités biologiques, il nous sera loisible de les remettre en liberté.

Il convient donc de préparer à l'avance, dans ce but, quelques bocaux, de forme quelconque et de contenances diverses, dont nous garnirons le fond d'une couche de sable ou de terre végétale, de 2 ou 3 cm. d'épaisseur. Nous les remplirons d'eau et ferons en sorte que le liquide se trouble le moins possible ; à cet effet, il faut verser l'eau lentement, le long de la paroi, ou placer sur la terre un linge que l'on retire ensuite délicatement. Nous placerons enfin, dans chaque case, un rameau de plante aquatique (mousse, myriophylle, potamot, renoncule, plantain d'eau, etc.). Le végétal pourra aussi être planté directement dans la couche de terre ou mieux, dans un petit godet de jardinier qu'on enfoncera dans le sol de l'aquarium.

Il est préférable de monter ces aquariums à l'avance, afin que l'eau ait le temps de prendre la température ambiante et que les matières en suspension puissent se déposer au fond. D'autre part, il est nécessaire d'avoir un certain nombre de bocaux pour pouvoir isoler les espèces carnassières et éviter un massacre général des petits par les gros !

Nous préparerons aussi le *filet-troubleau* qui nous servira à récolter les animaux. Cet engin se compose d'une poche de toile forte, dont le fond est constitué par un cercle de toile métallique étamée, à mailles de 1 mm. environ ; le sac est monté sur un anneau de gros fil de fer (4 à 5 mm. d'épaisseur et 20 cm. de diamètre), fixé à un manche de deux mètres de longueur. Sa qualité principale doit être la solidité car il servira à remuer les touffes de plantes aquatiques, à fouiller la vase, bref, il doit pouvoir être manié avec une certaine vigueur.

Des *passoires* à long manche, des *brucelles*, des *flacons transportables* ou de *petits seaux de fer-blanc*, une bonne *loupe à main* compléteront notre matériel de pêche.

Avant de faire une excursion de ce genre, il convient de donner aux enfants quelques *notions* de *classification zoologique :* on leur fera connaître les principales divisions du règne animal en choisissant des exemples dans la faune du pays. On insistera, dans le cas qui nous occupe, sur les représentants aquatiques de chacune des catégories principales : vertébrés, oiseaux, poissons, reptiles, batraciens, mollusques, crustacés, insectes, vers, araignées, etc. Il va sans dire que tous les groupes ne seront pas nécessairement représentés dans le butin que nous rapporterons de notre première exploration.

Nous pourrons, désormais, nous mettre en route : les enfants seront orientés et ils auront du plaisir à essayer de caser les animaux qu'ils rencontreront dans l'une ou l'autre des classes de la grande famille animale.

Ce genre d'excursion est très goûté des élèves qui aiment le bord de l'eau où il y a tant de choses à voir. La prudence, cependant, sera de rigueur, et une bonne discipline nécessaire, car il s'agit d'éviter un accident et surtout un plongeon intempestif !

En cette saison, les eaux sont encore froides et nous ne trouverons pas, la première fois, toutes les bestioles dont il sera question dans la suite ; il y aura lieu de faire plusieurs sorties, à des époques différentes ; la faune devient plus riche à mesure que les eaux se réchauffent.

Une remarque pratique s'impose ici, en ce qui concerne les animaux que l'on se propose d'étudier dans l'aquarium. Les êtres qui vivent dans les ruisseaux, les rivières, où l'eau est courante et bien oxygénée, ne supportent pas la captivité, à moins que l'on ne dispose d'une soufflerie permettant d'aérer l'eau. On se bornera donc, en ce qui a trait aux animaux de la rivière, à les pêcher pour les examiner sur place et on les remettra à l'eau. Par contre, aux endroits où l'eau est stagnante, où le ruisseau forme des vasques (gôts) et, naturellement, dans toutes les petites mares, on rencontrera une foule d'êtres qui vivront très bien, souvent même longtemps, en aquarium. Ce sont ceux que nous rapporterons de préférence.

* * *

Nous voici arrivés ! Examinons d'abord la surface de l'eau. Voici les *gerris*, appelés, à tort, araignées d'eau. Comme tous les insectes, ils ont 6 pattes, alors que les vraies araignées en possèdent 8. Les gerris, dont il existe plusieurs espèces, appartiennent à l'ordre des hémiptères ou punaises. Plus loin, de petits coléoptères brillants décrivent sur la nappe liquide des courbes élégantes, avec une vélocité incroyable et plongent à la moindre alerte : ce sont les *gyrins* ou tourniquets. Le groupe des punaises aquatiques est représenté par d'autres espèces assez communes : les *notonectes*, qui nagent sur le dos, les *naucores*, plus aplatis, d'un brun brillant, la *ranatre*, qui ressemble à une petite branche morte, la *nèpe*, qui se traîne lentement sur la vase. Nèpe et ranatre possèdent un curieux appendice postérieur (siphon respiratoire), formé de deux soies accolées, au moyen duquel elles viennent prendre à la surface l'air qui leur est nécessaire, car, si certaines larves aquatiques ont la faculté de respirer l'air dissous dans l'eau, au moyen de branchies spéciales, les insectes parfaits qui vivent dans l'élément liquide et d'autres larves (celles de diptères en particulier) doivent venir respirer à la surface. Les punaises aquatiques sont carnassières ; elles possèdent un bec acéré (rostre) qu'elles enfoncent dans leur proie pour en retirer la partie liquide. Il faut donc les saisir avec précaution.

Voici maintenant la tribu des coléoptères : les dytiscides *(dytiques, acilies, agabes, hydropores)*, les hydrophilides *(grand hydrophile, hydrous*, etc.) et une foule d'autres, souvent minuscules, qui se tiennent sous les pierres ou accrochés aux plantes, et dont l'étude demande beaucoup de patience et ne présente pas grand intérêt pour nos élèves.

Nous découvrirons en outre une variété infinie de *larves* dont quelques-unes pourront être placées dans l'aquarium et donneront, plus tard, l'insecte parfait : larves d'*éphémères*, de *moustiques*, de *libellules*, de *phryganes*, ces dernières protégées par un fourreau formé de petites pierres, de grains de sable, de coquilles minuscules, de brins de jonc ou de mousse, de fragments de feuilles. Dans les eaux courantes, nous capturerons la superbe larve de *perle* (damette des pêcheurs) qui ne peut vivre longtemps en captivité.

En dehors du monde des insectes, nous verrons une multitude de *mollusques* à coquille enroulée en spirale (gastéropodes) : escargots d'eau ou *limnées*, *planorbes*, *physes*, *bythinies*, etc. ; dans les grands étangs ou au bord des lacs, on pourra récolter les grands mollusques bivalves appelés communément moules d'eau douce : les *mulettes* et les *anodontes* : dans les petites mares à fond vaseux, le filet ramènera souvent en grand nombre de jolies petites coquilles bivalves ayant au plus 1 cm. de diamètre : les *sphaeries* et les *pisidies*.

Lorsque nous soulèverons les pierres du ruisseau, des légions de petits *crustacés* s'enfuiront de tous côtés en nageant sur le flanc : ce sont des *gammares* ou crevettes d'eau douce ; parfois, nous apercevrons sur le fond l'*aselle aquatique*, qui ressemble un peu au cloporte.

Si nous examinons à certaines époques de l'eau puisée à la mare, la loupe nous montrera d'innombrables petits êtres aux formes et aux couleurs parfois superbes : les *daphnies* ou puces d'eau, les *cyclopes* et les *cypris*, nains parmi les crustacés dont l'*écrevisse*, que nous ne manquerons pas d'observer, si l'occasion se présente, est le géant dans nos pays.

Là-bas, à la surface de la mare, flotte une masse visqueuse, en forme d'éponge : c'est la *ponte de la grenouille rousse* (Rana temporaria), la seule dont les œufs restent sur l'eau. Nous en prélèverons une partie afin de pouvoir suivre, en classe, le merveilleux développement des têtards. (Voir à ce sujet : « Regarde » du Dr Brocher, pages 40 à 47.)

La *sangsue noire* (Aulastome vorace) frappera certainement nos regards. Elle ne se nourrlt pas de sang, comme la sangsue médicinale, dont la présence est accidentelle dans nos eaux, mais bien de vers de terre, qu'elle engloutit entièrement. Nous récolterons enfin quelques *tritons*, qui animeront gracieusement nos aquariums, et quelques petits poissons : *vairons*, *loches*, dont les ébats sont toujours charmants à observer.

* * *

Les animaux que nous rapporterons seront placés dans les bocaux portatifs dont l'eau sera pourvue d'un rameau feuillé ; on aura soin de mettre à part les espèces carnassières : dytiques et leurs larves, naucores, notonectes, larves de libellules.

Au retour, le butin sera réparti entre les divers aquariums préparés à l'avance ; on proportionnera le nombre des animaux au volume des récipients.

Il s'agira de pourvoir à la nourriture de nos hôtes. La plupart des espèces étant carnivores, on leur donnera soit une proie vivante (vers de terre) soit de petits fragments de viande crue et saignante, mais il faudra avoir grand soin de retirer au fur et à mesure les déchets abandonnés, sous peine de voir l'eau se corrompre et les bestioles périr rapidement. De temps en temps, si l'eau se trouble, il faudra vider les bocaux au moyen d'un siphon de caoutchouc muni d'une petite grille et les remplir, avec de l'eau préalablement tempérée, en prenant les précautions indiquées plus haut.

Les têtards recevront tout d'abord une nourriture végétale : épinards cuits hachés, feuilles mortes, puis on leur donnera de la poudre de limace ou des daphnies sèches ; on pourra placer dans l'aquarium des fragments d'os qu'ils nettoieront d'une manière parfaite.

* * *

Et quel profit pourrons-nous retirer, au point de vue scolaire, d'une excursion de ce genre ? Tout d'abord, elle fournit l'occasion d'un excellent exercice d'observation ; en outre, il y a la connaissance des êtres examinés. En classe, l'observation sera poussée plus à fond : les élèves, munis d'une loupe et divisés en groupes de 2 ou 3, étudieront l'un des animaux rapportés ; ils prendront des notes, dessineront des croquis, rédigeront de petites descriptions. La course elle-même fournira la matière d'une intéressante composition ; l'examen journalier des aquariums sera le point de départ d'utiles exercices d'élocution et d'entretiens innombrables sur les mœurs curieuses des animaux étudiés.

Nous nous promettons de revenir, dans la suite, sur certains groupes d'êtres aquatiques susceptibles d'être observés dans l'aquarium scolaire et de donner de plus amples indications destinées à faciliter la tâche du maître.

* * *

Ouvrages recommandés pour l'étude de la faune aquatique : Dr Brocher, *L'aquarium de chambre.* Dr Bourget, *Beaux dimanches.* L. Germain, *Faune des lacs, des étangs et des marais.* E. Chemin, *Mollusques d'eau douce.* Brehm, *Les insectes* (2 volumes). Paul-A. Robert, *Les insectes,* 1er volume seul paru (recommandé tout spécialement pour l'étude des Libellules ou Odonates, pages 92 à 125).

Jean SIMONET.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, dernière année parue : 1936 . . . . . Fr. 5.—

Berger, R. : Le dessin libre . . . . . » 6.—
— La didactique du dessin . . . . . » 6.—
— Manuel d'écriture courante et ornementale . . . » 5.—

Boven, Dr W. : La science du caractère . . . . . » 8.—

Buyse, R. : L'expérimentation en pédagogie . . . . . » 8.75

Cahiers d'enseignement pratique derniers parus :
N° 21 : Borel, P. : La montre . . . . . » —.80
N° 22 : France, A. : Quelques souvenirs du petit Pierre. » 1.20
N° 23 : Ischer, A. : Les marais. . . . . » 1.—

Carniaux, M. et Leroy, E. : Les classes promenades ; guide et directions . . . . . » 2.75

Charmey, R. : Ce qu'ont vu mes yeux d'enfant . . . . . » 2.—

Chevallaz, G. : Histoire de la pédagogie . . . . . » 5.—

Delvaux A. : Contrôle de la Stanford Revision de Terman. . . . . » 3.25

Desvignes Rouges, J. : Deviens un chef . . . . . » 3.40
» Gymnastique de la volonté . . . . . » 3.40

Ganz, M. : La psychologie d'Adler et le développement de l'enfant . . . . . » 4.75

Huguenin, Mlle E. : Les enfants moralement abandonnés . . » 2.75

Maucourant, Mlle B. : La seconde étape. Pédagogie pratique du cours préparatoire . . . . . » 2.75

Montessori, Mme M. : Les étapes de l'éducation . . . . . » —.75
» L'enfant . . . . . » 3.40

Payot J. : La faillite de l'enseignement . . . . . » 3.40

Piaget, J. : Le jugement moral chez l'enfant. . . . . » 13.20
» La naissance de l'intelligence chez l'enfant . . . » 8.—

Robin, Dr G. : L'enfant sans défaut . . . . . » 2.75
» Les troubles nerveux et psychiques de l'enfant » 3.40

Schmid, J.-R. : Le maître-camarade et le pédagogue libertaire » 6.—

Vial, F. : Vues sur l'école unique . . . . . » 2.40

Wintsch, Dr J. : Les dessins d'enfants et leur signification . » 1.50
» Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant . . . . . » 4.—

Bibliothèque nationale suisse
Berne

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Le beau Jura vaudois vous attend

Dans sa partie supérieure, la ligne du chemin de fer Yverdon-Ste-Croix offre une vue très étendue sur le Plateau et les Alpes. Ce qui vaut bien à cet endroit le surnom de la « Corniche du Jura ». Trajet très pittoresque, Buts de courses : Le Chasseron (restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Mont de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes, Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de la Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre des participants.

Demandez le Panorama et la brochure « STE-CROIX EXCURSIONS » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction à Yverdon. Carte de promenades et excursions au 1/50000, en six couleurs, en vente au prix de 1 fr.

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

Courses de fin d'année scolaire

Hôtel Bella Tola — ST-LUC, Anniviers

Arrangements pour sociétés. Ascension de la Bella Tola (3000 m.) Righi du Valais.

G. PONT, prop.

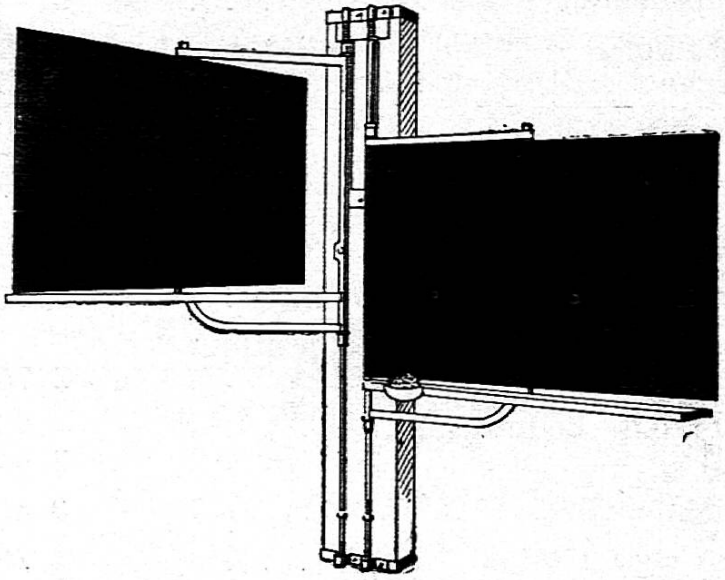

TABLEAUX NOIRS KAISER, de Zoug

Fabrication et vente des systèmes de tableaux noirs les plus modernes. Surface utile maximale. Exécution soignée du lignage. Réparations des vieux tableaux, ainsi que des endommagés. - Demandez offres et catalogue illustré.

JOS. KAISER
WANDTAFEL-FABRIKATION
ZOUG Téléphone 40.196

ECHANGE

Jeune étudiant argovien cherche séjour de vacances pour l'été prochain chez instituteur de la Suisse romande. En échange on prendrait jeune homme désirant apprendre l'allemand. **M. Arnold Hauri, Vereinsweg 11, Berne.**

L'ALLEMAND à l'École Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 1er mai 1937 LXXIIIe ANNÉE — N° 17

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, rue des Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

On revient toujours sur le **M.O.B.**
parce qu'il dessert une région riche en

buts de courses variés

Tarifs très réduits. — Facilités pour trains spéciaux.
Renseignez-vous auprès de la Direction M. O. B., Montreux.

LAUSANNE

GRANDES ET PETITES SALLES **BUFFET DE LA GARE C.F.F.**
Prix spéciaux pour courses d'écoles. André Oyex

CHEMIN DE FER MARTIGNY - ORSIÈRES

Buts de courses nombreux et variés : Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc. Taxes réduites pour sociétés et écoles.
Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières
Renseignements et conditions à la Direction du chemin de fer M.-O., à Martigny-Bourg
(Téléphone : Martigny N° 61.070)

Le beau Jura vaudois vous attend

Dans sa partie supérieure, la ligne du **chemin de fer Yverdon-Ste-Croix** offre une vue très étendue sur le Plateau et les Alpes. Ce qui vaut bien à cet endroit le surnom de la « **Corniche du Jura** ». Trajet très pittoresque, **Buts de courses** : Le Chasseron (restaurant). Le Cochet (restaurant à la Casba), Mont de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes, Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de la Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre des participants.

Demandez le Panorama et la brochure « STE-CROIX EXCURSIONS » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements **à la Direction à Yverdon. Carte de promenades et excursions** au 1/50000, en six couleurs, en vente au prix de 1 fr.

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

LA GRUYÈRE

But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C. F. F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère à Bulle. Téléphone 85.

LAC RETAUD

s. DIABLERETS (Alt. 1705) Tél. 43

à 25 minutes du COL DU PILLON
Vin d'Aigle — Restauration — Pension — Thé, café, chocolat — Articles souvenirs
Course idéale pour écoles — Rendez-vous pour tous promeneurs — Chambres
Ouverture au début de juin. Avant, s'adr. au propr. : F. MAISON, « La Chapelle », Aigle.